

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1921)**

Heft 19

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

consacré au canton de Lucerne ; le neuvième qui vient de sortir de presse, nous donne un aperçu historique, très documenté, de l'ancienne architecture de la ville de Zurich.

Comparée à d'autres villes suisses telles que Berne, Bâle ou Saint-Gall, celle de Zurich est étonnamment pauvre en vieilles constructions de quelque valeur ; le moyen âge, en particulier, n'y a laissé que peu de traces.

Le Dr *Conrad Escher*, l'érudite auteur du texte, nous oriente au sujet des causes essentielles de cette pauvreté.

D'une part le pays était dépourvu de matériaux convenables ; cas échéant il fallait donc les faire venir à grands frais des contrées voisines, en sorte que l'intéressé était souvent amené à renoncer à l'emploi de la pierre et à construire en bois ou en pans de bois, revêtu généralement d'un enduit ; forcément ces constructions devaient être fort simples, d'aspect extérieur, mais aussi de durée éphémère.

D'autre part, dès la fin du XVI^{me} et le début du XVII^{me} siècle, le Conseil de la ville accordait aux bâtisseurs un « *Baupfennig* », c'est-à-dire une subvention d'un dixième du coût des matériaux utilisés, à la condition toutefois que la construction soit exécutée avec simplicité, parcimonie même et sans idée de lucre.

Evidemment rien ne s'opposait à ce que le propriétaire, riche ou enrichi par la suite, transformât plus tard l'intérieur de sa demeure afin de la mettre en harmonie avec ses goûts personnels ou son luxueux mobilier.

De là le contraste qui nous frappe si souvent en parcourant le volume, entre l'extérieur sans prétention des anciennes demeures zurichoises et le luxueux confort de leurs aménagements intérieurs.

Quoi qu'il en soit les 120 planches que compte l'ouvrage nous offrent au sujet de la simple maison bourgeoise comme à celui des édifices de grande importance tels que le Rathaus, le Rechberg ou les maisons des corporations, Meise, Safran, Schmidstube et d'autres, une abondance extraordinaire de renseignements utiles ou intéressants.

L'archéologue aussi bien que le praticien seront heureux d'y trouver des plans de distribution et des vues d'ensemble des bâtiments étudiés, mais aussi de nombreux détails de sculpture, de menuiserie, de ferronnerie, ainsi qu'un grand nombre de merveilleux plafonds, essentiellement du XVIII^{me} siècle, modelés en stuc, probablement par des artistes étrangers. On peut regretter que cet art qui se prête à toutes les inspirations, insuffisamment remplacé par le moderne staff, ne se soit pas mieux acclimaté dans notre pays.

Quelques planches, non des moindres, sont consacrées aux vieux poêles en faïence, superbement construits et décorés, de Winterthour ou de Zurich ; elles nous fournissent d'utiles indications sur ce sujet assez peu connu.

R.

Délai de paiement des taxes pour les brevets d'invention suisses et les dépôts suisses de dessins ou modèles.

Par suite de la guerre, le Conseil fédéral a accordé une prolongation extraordinaire pour le délai de paiement des taxes suivantes : 1) Les annuités des brevets d'invention pour la deuxième année ou une des années consécutives, 2) les taxes pour la deuxième ou la troisième période de protection des dépôts de dessins ou modèles industriels, à condition que le délai ordinaire se termine après le 31 juillet 1914. La prolongation extraordinaire s'étend jusqu'au 30 septembre 1921.

Il en résulte que : 1) Toutes les annuités de brevet échues entre le 30 avril 1914 et le 1^{er} juillet 1921 pour la deuxième année ou une des années consécutives et 2) toutes les taxes pour la prolongation de la protection de dessins et modèles échues entre le 31 mai 1914 et le 1^{er} août 1921 doivent être versées au Bureau fédéral de la propriété intellectuelle à Berne au plus tard le 30 septembre 1921, sinon la protection en question cesse à partir du jour d'échéance de la première taxe non payée. En aucun cas la prolongation ne pourra être étendue au delà de cette date. Le Bureau fédéral de la propriété intellectuelle n'est pas tenu d'adresser des avis aux déposants pour rappeler le terme de prolongation du délai en question.

SOCIÉTÉS

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Changements dans l'état des membres pendant le 2^e trimestre de 1921.

1. Admissions.

Section d'Argovie : H. Hürlimann, arch., Auss. Paradiesstrasse, Brugg.

Section de Berne : Alfred Gribi, arch., Optingenstr. 53, Berne ; Hans Weiss, arch., Kollerweg 18, Berne ; Nik. A. Cagianut, ing., Weststr. 27, Berne ; Hans A. Gaudy, ing., Jubiläumsstr., 68, Berne.

Section de Genève : Jean-Jacques Dériaz, arch., rue du Pré Naville, 2, Genève.

Section des Grisons : Enrico Bisaz, arch., Zernez ; Hans Arnold Lüthi, ing., Plessurstr., 44, Coire.

Section de Schaffhouse : Heinrich Wildberger, ing., Neunkirch.

Section de Soleure : Ernst Dübi, ing., directeur de la Fonderie, Rondez ; Ernst Wihler, ing., Langendorf.

Section de St-Gall : Edwin Lips, ing., Gossau ; Viktor Schæfer, arch., Weesen ; Wilhelm Schæfer, arch., Weesen ; Karl Zöllig, arch., Flawil.

Section de Vaud : Charles Glapey, ing., La Chablière, Lausanne ; Fritz Huguenin, arch., Territet.

Section de Winterthour : F. M. Osswald, ing., Rœmerstr., 12, Winterthour.

Section de Zurich : Louis Bonna, ing., Nordstr., 143, Zurich 6 ; Ernst Deffner, ing., Frohburgstr., 54 ; Walter Dübi, ing., Direktor der Kabelwerke, Brugg ; Hch. Lier, ing., Neue Beckenhofstr., 19, Zurich 6.

2. Démissions.

Section de Berne : Robert Roth, ing., Berne.

Section de Vaud : Edouard Dufour, arch., Lausanne ; Jacques Regamey, arch., Lausanne ; Maurice Press, ing., Lausanne.

Section de Zurich : A. Streiff, ing., Jackson (Michigan), (radié) ; Dr R. Ulrich-Pestalozzi, ing., Zurich.

Membre isolé : A. Ith, ing., Murgenthal.

3. Décès.

Section de Berne : Joh. Matdies, entrepreneur, Thoune ; Joh. L. Brunschwyler, ing., Berne.

Section de Zurich : Ad. Asper, arch., Zurich ; H. Ziegler, arch., Zurich ; G. A. Pestalozzi, ing., Künsnacht.

Section de Lucerne : Arnold Cattani, arch., Lucerne.

4. Transferts.

Section de Berne : Walter Schmid, ing., Schwarztorstr., 11, Berne (auparavant membre isolé).

Section de Genève : René Neeser, ing., rue des Délices, 9, Genève (auparavant section de Vaud); Armand Risch, ing., av. des Vollandes, 6, Genève (auparavant section de Bâle).

Section de Zurich : P. Tappolet, arch., Jupitersteig, 6, Zurich 7 (auparavant section de Schaffhouse); Emil Bartholdi, ing., Thalwil (auparavant section de Bâle); Emil Brettauer, ing., Reinacherstr., 5, Zurich (auparavant membre isolé); Ed. Diserens, ing., prof. E. T. H., Hottingerstr. 30, Zurich 7 (auparavant section de Vaud).

Membres isolés : Jacques Gros, arch., z. Seewarte, Meggen (auparavant section de Zurich); Albert Gagg, ing., Kreuzlingen (auparavant section de Berne); J. Müller, ing., dir. des Etabl. Bally-Camsat, Lyon-Villeurbanne, France (auparavant section de Zurich); Dr ing. Arpad Nadai, Hanssenstr., 3, Göttingen, Hann. (auparavant section de Zurich); Aug. Schlup, ing., Bucarest (auparavant section de Bâle).

5. Changements d'adresse.

Section de Bâle : Josef Englert, ing., Postfach, Zoug; Paul Kehlstadt, ing., rue de l'Observatoire, 7, Strassbourg; Ernst A. Wildermuth, ing., Hammerstr., 55, Bâle; Ernst Zürcher, ing., Friedensgasse, 29, Bâle.

Section de Berne : Fritz Bohny, arch., Sissach; Hans Habich, ing., Engeriedweg, 15, Berne; E. Ruprecht, ing., Directeur Niedergerlafingen; Paul Séquin, ing. S. B. B., Geltenwilerstr., 20, St-Gall.

Section de Genève : Léon Bovy, arch., route de Florissant, 4, Genève; Alfred Esselborn, ing., Usine de Pougny-Chancy, Chancy; Edouard Meystre, ing., Mies (Vaud).

Section des Grisons : Andreae Biveroni, ing., Winterthurerstr., 70, Zurich 6; Hans Conrad, ing., Lavin (Basse-Engadine).

Section de St.-Gall : C. A. Lang, arch., Konkordiastr., 18, St-Gall; Guido Hunziker, ing., Wartstr., 8, Zurich 7.

Section de Winterthour : Arnold Sonderegger, ing., villa Riviera, Wetzikon.

Section de Vaud : Charles Ortlieb, adm. délég. de la Soc. des Agglom. hydr., rue Chaptal, 9, Paris; Adrien Palaz, ing., rue du Coq, 5, Paris XI; R. Zehnder-Spörri, Dr ès sc. tech., dir. du M. O. B., villa Buen Retiro, Fontanivent s/Clarens

Section de Zurich : P. W. Meyer, arch., Lindenbergsstr., Küssnacht; August Veith, arch., Männedorf; Max Aebi, ing., alte Landstrasse, 18, Zollikon; H. Emil Fietz, ing., z. Silbergrund, Küssnacht; E. Constam, ing., Pestalozzistr., 33, Zurich 7; K. Keller, ing., Seestr., 15, Goldbach-Küssnacht; Prof. Eugen Meyer, Hottingerstr., 11, Zurich 7; Robert Moor, ing., Minervastr., 59, Zurich 7; M. Paur, ing., alte Landstr., 21, Kilchberg; H. H. Peter, ing., Wytikonstr., 56, Zurich 7.

Cours sur l'organisation économique du travail.

Nous rappelons que le délai pour les inscriptions à ces cours, dont nous avons publié le programme détaillé dans notre numéro du 6 août dernier, expire le 20 septembre courant. Renseignements et inscriptions au secrétariat de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes, Tiefenhöfe, 11, Zurich, ou auprès de M. G. Nicole, directeur de la C^{ie} des Forces de Joux, à Lausanne.

BIBLIOGRAPHIE

La Maison bourgeoise dans la ville de Zurich. — Volume IX de *La Maison bourgeoise en Suisse*, publiée par la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. — Le volume comprend 48 pages de texte en deux colonnes, rédigé par le Dr Conrad Escher, Privat-docent, à Zurich, et 120 planches en autotypie — Institut artistique Orell Füssli, éditeur, Zurich 1921. — Prix de l'exemplaire : 12 fr. pour les membres de la Société, 36 fr. pour le public en général.

Dalles coniques pour coupoles et trémies par le Dr ing. F. Kann, Assistant à l'Ecole polytechnique de Darmstadt. Edition W. Ernst, Berlin. 39 pages et 16 figures. Broché 16,50 Mk.

La théorie des voûtes sphériques ou coniques fait appel aux équations différentielles non homogènes et aux fonctions cylindriques, et les solutions mathématiques proposées jusqu'ici ne sont pas familières à la plupart des ingénieurs. Notre auteur a tenté de leur rendre les déductions analytiques plus avenantes en simplifiant quelque peu leur texture. On s'en convainc après une étude approfondie de sa monographie, quoiqu'il faille déjà un travail persévérant pour s'orienter entre les constantes et tous les paramètres qu'il introduit, avec excès à notre avis. Il vaut en effet souvent mieux conserver la visibilité avec une formule complexe, que de vouloir trop la transformer en la dotant de hiéroglyphes. Cette objection, purement formelle puisque chacun peut rétablir les expressions primitives, ne diminue en rien la valeur des développements proposés, car la possibilité de résoudre un peu aisément un problème tel que la coupole, et ceci en faussant compagnie à la trop commode hypothèse de Schwedler, ne sera pas pour déplaire à nos staticiens. A. Ps.

Association de la Suisse à la mer. — Bulletin N° 5, Genève. Ecole de Commerce, rue du Général-Dufour. 1 fr. — Une brochure, 14/22 cm., de 63 pages.

Rapports des gouvernements cantonaux concernant l'exécution de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques en 1919 et 1920, publiés par le Département fédéral de l'Economie publique. — Druck und Verlag von H. R. Sauerländer & C^{ie}, Aarau. — Un volume, 16/24 cm., de 176 pages.

Appareillage Gardy. — Le laboratoire d'essais électriques. Une brochure, 16/22 cm., de 16 pages, avec 18 illustrations. — Imprimerie Charaire, à Sceaux.

Caisse nationale suisse d'assurances en cas d'accidents. — Rapport annuel et comptes pour l'exercice 1920.

Revue technique Sulzer.

Nous venons de recevoir les derniers numéros de cette Revue qui contiennent de nombreuses notices du plus vif intérêt, rédigées en excellent français et richement illustrées.

Technicum du Locle. — Rapport annuel pour 1920-1921.

Au cours de la dernière année scolaire le laboratoire d'essai des matériaux du Technicum a été doté d'une installation pour l'étude micrographique des métaux au moyen du grand microscope Leitz que nous avons décrit dans notre numéro du 26 juillet 1919.

Statistique du matériel roulant des chemins de fer suisses. — Etat à la fin de 1920. — En vente, au prix de 10 fr., au Secrétariat du Département fédéral des Chemins de fer, à Berne.